



**Commissaires aux  
Comptes Associés**

SOCIÉTÉ INSCRITE SUR LA LISTE  
DES SOCIÉTÉS DE LA COMPAGNIE  
RÉGIONALE DES COMMISSAIRES  
AUX COMPTES PRÈS LA COUR  
D'APPEL D'AIX-EN-PROVENCE

Isabelle Candaele

Laurent Borg

*Commissaires aux comptes*

## **RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

### **UBAYE TOURISME**

**Siege social :  
Chalet de la Montagne  
04400 ENCHASTRAYES**

\*\*\*\*\*

### **EXERCICE 31 DECEMBRE 2019**



**Commissaires aux  
Comptes Associés**

SOCIÉTÉ INSCRITE SUR LA LISTE  
DES SOCIÉTÉS DE LA COMPAGNIE  
RÉGIONALE DES COMMISSAIRES  
AUX COMPTES PRÈS LA COUR  
D'APPEL D'AIX-EN-PROVENCE

Isabelle Candaele

Laurent Borg

*Commissaires aux comptes*

**RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**UBAYE TOURISME**

**Siège social :  
Chalet de la Montagne  
04400 ENCHASTRAYES**

\*\*\*\*\*

**EXERCICE 31 DECEMBRE 2019**

Aux membres de l'association,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association UBAYE TOURISME relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le président le 20 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne, les subventions et fonds dédiés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des

éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'association.**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité. Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification



**Commissaires aux  
Comptes Associés**

SOCIÉTÉ INSCRITE SUR LA LISTE  
DES SOCIÉTÉS DE LA COMPAGNIE  
RÉGIONALE DES COMMISSAIRES  
AUX COMPTES PRÈS LA COUR  
D'APPEL D'AIX-EN-PROVENCE

Isabelle Candaele

Laurent Borg

*Commissaires aux comptes*

des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Manosque, le 20 avril 2020

**Isabelle CANDAELE**

*Commissaire aux comptes,*

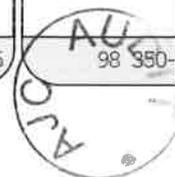
*Gérante, signataire désignée*

  
AJC AUDIT  
Société de Commissariat aux Comptes  
L'Agora - Bât. A8  
Chemin Champ de Prunier - 04100 MANOSQUE  
N° RCS Manosque 451 301 865

## BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISE	<b>Immobilisations incorporelles</b>							
	Frais d'établissement							
	Frais de recherche et de développement							
	Concessions, Brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles	27 060	27 060		13 082	13 082	100.00	
	Avances et acomptes							
	<b>Immobilisations corporelles</b>							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques Matériel et outillage	68 385	62 980	5 406	30 076	24 671	82.03	
	Autres immobilisations corporelles	85 381	59 383	25 997	38 193	12 195	31.93	
	Immobilisations en cours							
Avances et acomptes								
<b>Immobilisations financières (2)</b>								
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	2 537		2 537	2 537				
<b>Total I</b>	183 363	149 423	33 940	83 888	49 948	59.54		
Comptes de liaison								
<b>Total II</b>								
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	<b>Créances (3)</b>							
	Créances usagers et comptes rattachés							
	Autres créances	215 292	15 039	200 254	191 592	8 662	4.52	
Valeurs mobilières de placement								
Instruments de trésorerie								
Disponibilités	113 978		113 978	245 913	131 934	53.65		
Charges constatées d'avance (3)	141 183		141 183	66 313	74 870	112.90		
<b>Total III</b>	470 454	15 039	455 415	503 817	48 402	9.61		
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecart de conversion actif (VI)							
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	653 817	164 462	489 355	587 705	98 350	16.73		

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an



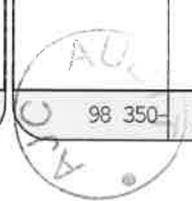
**BILAN PASSIF**

		<b>PASSIF</b>	<b>Exercice N</b>	<b>Exercice N-1</b>	<b>Ecart N / N-1</b>		
			31/12/2019	12 31/12/2018	12	12	<b>Euros</b>
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>Fonds propres</b>						
	Fonds associatifs sans droit de reprise						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau		49 502	7 194	56 696	788.15	
	<b>Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)</b>		125 082	56 696	181 777	320.62	
	<b>Autres fonds associatifs</b>						
Fonds associatifs avec droit de reprise :							
Apports							
Legs et donations							
Résultats sous contrôle de tiers financeurs							
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		16 947	58 133	41 186	70.85		
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
<b>Total I</b>		58 633	107 635	166 268	154.47		
	Comptes de liaison						
	<b>Total II</b>						
<b>PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS</b>	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges		69 369	61 505	7 864	12.79	
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement						
	Fonds dédiés sur autres ressources		119 801		119 801		
<b>Total III</b>		189 170	61 505	127 665	207.57		
<b>DETTES (1)</b>	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)		238	238			
	Emprunts et dettes financières divers						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		151 924	206 310	54 386	26.36	
	Dettes fiscales et sociales		188 003	184 277	3 726	2.02	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes		11 824	22 874	11 050	48.31	
Instrument de trésorerie							
<b>Comptes de Régularisation</b>	Produits constatés d'avance		6 830	4 868	1 962	40.30	
	<b>Total IV</b>		358 818	418 566	59 748	14.27	
	Ecarts de conversion passif (V)						
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>		489 355	587 705	98 350	16.73	

(1) Dont à plus d'un an  
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

351 988 413 698



## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1		
	31/12/2019	12 31/12/2018	12 12	Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>					
Ventes de marchandises	22 930	22 599	331	1.46	
Production vendue de Biens et Services	182 118	183 782	1 664	0.91	
Production stockée					
Production immobilisée	845	1 168	323	27.64	
Subventions d'exploitation	2 299 336	2 229 927	69 409	3.11	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	2 676	4 420	1 744	39.46	
Collectes					
Cotisations	13 655	18 529	4 874	26.30	
Autres produits	5	27	22	82.24	
<b>Total I</b>	<b>2 521 564</b>	<b>2 460 452</b>	<b>61 112</b>	<b>2.48</b>	
<b>Charges d'exploitation (2)</b>					
Achats de marchandises					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements	4 246		4 246		
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)					
Autres achats et charges externes	1 514 771	1 376 512	138 259	10.04	
Impôts, taxes et versements assimilés	63 177	63 210	32	0.05	
Salaires et traitements	673 419	668 375	5 044	0.75	
Charges sociales	220 104	260 439	40 335	15.49	
Dotations aux amortissements et aux provisions					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	68 822	66 831	1 991	2.98	
Sur immobilisations : dotations aux provisions					
Sur actif circulant : dotations aux provisions		12 363	12 363	100.00	
Pour risques et charges : dotations aux provisions					
Subventions accordées par l'association					
Autres charges (2)	23 228	16	23 211	NS	
<b>Total II</b>	<b>2 567 767</b>	<b>2 447 746</b>	<b>120 022</b>	<b>4.90</b>	
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>46 203</b>	<b>12 706</b>	<b>58 909</b>	<b>463.64</b>	
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
<b>Produits financiers</b>				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total V</b>				
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées		79	79	100.00
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total VI</b>		79	79	100.00
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>			79	100.00
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	46 203	12 627	58 830	465.92
<b>Produits exceptionnels</b>				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	623	1 038	415	40.01
Produits exceptionnels sur opérations en capital	41 186	44 210	3 024	6.84
Reprises sur provisions et transferts de charges				
<b>Total VII</b>	41 809	45 248	3 440	7.60
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	886	6 179	5 293	85.66
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
<b>Total VIII</b>	886	6 179	5 293	85.66
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>	40 922	39 069	1 853	4.74
Impôts sur les bénéfices (IX)				
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	2 563 373	2 505 700	57 673	2.30
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)</b>	2 568 654	2 454 004	114 649	4.67
<b>Solde intermédiaire</b>	5 281	51 696	56 976	110.22
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		5 000	5 000	100.00
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	119 801		119 801	
<b>5. EXCEDENTS OU DEFICITS</b>	125 082	56 696	181 774	320.62

**ANNEXE**

**SOMMAIRE**

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	15
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	15
<b>- REGLES ET METHODES COMPTABLES</b>	
Principes et conventions générales	16
Permanence ou changement de méthodes	16
Informations générales complémentaires	16
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN</b>	
Etat des immobilisations	17
Etat des amortissements	17
Tableau de suivi des fonds dédiés	18
Evaluation des immobilisations corporelles	18
Evaluation des amortissements	18
Evaluation des créances et des dettes	18
Dépréciation des créances	18
Disponibilités en Euros	19
Produits à recevoir	19
Détail des produits à recevoir	19
Charges à payer	19
Détail des charges à payer	20
Charges et produits constatés d'avance	21
Détail des charges constatées d'avance	21
<b>- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS</b>	
Engagement en matière de pensions et retraites	23

NA = Non Applicable NS = Non significative

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 489 354.85 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 2 521 564.14 Euros et dégageant un déficit de 125 081.83- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'association OFFICE DE TOURISME UBAYE TOURISME a perçu au cours de l'année 2019 au titre de subvention d'exploitation :

- 2 096 131 euros de la part de la CCVUSP
- 5 000 euros de la part du département
- 5 500 euros de partenariat pour le festival de Jazz

L'association OFFICE DE TOURISME UBAYE TOURISME est délégataire de la CCVUSP pour la mise en oeuvre partielle de la promotion touristique intracommunautaire dans le cadre PITER Terres Monviso 2018-2019 pour un montant global de 182 705 euros représentant 95% des dépenses soit pour un montant de 192 321 euros .

Au 31.12.2019 le montant des dépenses engagées s'élèvent à 66 215 euros il a donc été décidé de comptabiliser un montant de 119 801 euros en fonds dédié .

Différents accords de partenariat ayant pour but la promotion de la vallée ont été conclus avec des sportifs qui perçoivent une contribution financière en contrepartie. Le montant global pour 2019 est de 18 680 euros .

### EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- les recettes
- les « covenants » bancaires

Suite au déclenchement de la crise dite du Coronavirus, les différentes structures accueillant du public sont fermées depuis la mi-mars. Cette situation fait présager une baisse des recettes au titre de l'exercice 2020 .

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### **Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

#### **Informations générales complémentaires**

### **- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	27 060		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	68 385		
Installations générales agencements aménagements divers	28 184		
Matériel de transport	4 458		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	41 729		11 010
<b>TOTAL</b>	<b>142 756</b>		<b>11 010</b>
Prêts, autres immobilisations financières	2 537		
<b>TOTAL</b>	<b>2 537</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>172 353</b>		<b>11 010</b>

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			27 060	27 060
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			68 385	68 385
Installations générales agencements aménagements divers			28 184	28 184
Matériel de transport			4 458	4 458
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			52 739	52 739
<b>TOTAL</b>			<b>153 766</b>	<b>153 766</b>
Prêts, autres immobilisations financières			2 537	2 537
<b>TOTAL</b>			<b>2 537</b>	<b>2 537</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>183 363</b>	<b>183 363</b>

### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	13 978	13 082		27 060
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	38 309	24 671		62 980
Installations générales agencements aménagements divers	16 451	7 047		23 498
Matériel de transport	2 603	1 115		3 718
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	17 124	15 043		32 167
<b>TOTAL</b>	<b>74 487</b>	<b>47 876</b>		<b>122 363</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>88 465</b>	<b>60 958</b>		<b>149 423</b>

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	13 082				
Instal.techniques matériel outillage indus.	24 671				
Instal.générales agenc.aménag.divers	7 047				
Matériel de transport	1 115				
Matériel de bureau informatique mobilier	15 043				
<b>TOTAL</b>	<b>47 876</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>60 958</b>				

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

### Tableau de suivi des fonds dédiés

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant engager en fin d'exercice D = A - B + C
Subvention PITER	182 705			119 801	119 801
TOTAL	182 705			119 801	119 801

Les ressources externes obtenues des dons, des legs ou via des subventions, affectées à des projets précis et non encore utilisés conformément à l'engagement pris à l'égard des financeurs sont portées en fin d'exercice au passif du bilan au poste « Fonds dédiés ». Au compte de résultat sont enregistrés :

- En charges dans le poste « engagements à réaliser sur ressources affectées », les dons et legs reçus dans l'exercice et non utilisés à la clôture
- En produits dans le poste « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs », la reprise des sommes inscrites en fonds dédiés, au fur et à mesure que les dépenses relatives aux projets sont engagées.

### Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

### Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagement	Linéaire	1 à 4 ans
Matériels et outillages	Linéaire	1 à 4 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 ans
Matériel de bureau	Linéaire	1 à 4 ans
Mobilier	Linéaire	1 à 4 ans

### Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

### Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	193 990
Total	193 990

### Détail des produits à recevoir

	Montant
PRODUITS A RECEVOIR	
- LOC 2019 DIFF 70X4	280
- COMM VTE BILLETTERIE FORT	1 842
- MIGR'ACTION BTTE	9 000
- CUNEO	164
SUBVENTION PITER	182 705
Total	193 990

### Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 282
Dettes fiscales et sociales	82 335
Autres dettes	4 816
Total	114 433

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

### Détail des charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACTURES NON PARV	
- AJC AUDIT CAC	6 400
- LAB VOLGELSHEIM	174
- ORANGE	3 027
- TOUSNAKHOFF SOCIAL 11.19	655
- TOUSNAKHOFF SOCIAL 12.19	1 206
- ABONNEMENT WEB 11 ET 12 .19	48
- PITER RISOUL QUEYRAS	4 100
- SFR	50
- sud hotel 15.7 au 16.7	100
- amazon	198
- GUSO	196
- GOOGLE	1 000
- DEPLACEMENTS	250
- COMPTABILITE 2019	6 000
FOURN CAST NON PARVENUES OT 2016	3 878
DETTE / PROVISION CONGES PAYES	
- Provisions pour congés payés	55 387
CH. SOCIALES /CONGES A PAYER	
- Provisions pour congés payés	26 948
CHARGES A PAYER	
- 2.01 OVH SIEGE PRL	0
- 3.01 TOUSNAKHOFF & ASSOCIES	655
- 3.01 TOUSNAKHOFF & ASSOCIES	24
- 5.01 MPP CADEAUX PRESSE V	431
- 6.01 MPP CHALLENGE SAUZE	116
- 7.01 MPP CADEAUX REMISE DES PX	49
- 20.01 EDF/CHALET CONDA 5613	58
- 22.01 MPP/SALON TOUT SCHUSS	62
- 26.01 ILIAD OT PL 0492841004 P	28
- 32.01 NDF FAYOLLES VIR	11
- 35.01 FACEBOOK 01/01 CB	1
- 36.01 DECEA xeros 4T19 V01/02	755
- 37.01 NDF HEULOT V01/02	6
- 44.01 REGUL CHARGES 2SEM18 V	186
- 45.01 ORANGE OT PL PRL06/02	62
- 46.01 ORANGE OT BARCELO P02/02	3
- 48.01 EDF OT PL CHQ5618	46
- 95.01 LA PROVIDENCE/UBAYE FREE	81
- 99.01 ULYS PEAGES PRL 31/01	61
- 100.01 REGUL CHARGES 1SEM19	196
- 1.2 NEVESOL/LOLY CIRCUS CQ8720	381
- 1.2 NEVESOL/LOLY CIRCUS CQ8720	374
- 15.2 TOUSNAKHOFF PRL	1 206
- 15.2 TOUSNAKHOFF PRL	24
<b>Total</b>	<b>114 433</b>

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

### Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		141 183
Total		141 183
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		6 830
Total		6 830

### Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			
- 1,1 DAUPHINE Abonnement CB	9		
- 91,2 NOODO Prélè	71		
- 62,4 NEOPOST ch693	141		
- 112.4 AMP/ASS VHL DH094AS PRL	243		
- 43.7 XSALTO SERVEUR CHQ8748	646		
- 52.7 GAN EE855QT CHQ8752	205		
- 171.8 EVERNOTE ANNUELLE CB	5		
- 105.9 RAPIDFLYER UCI 2020 CB	65		
- 106.9 EASYFLYER UCI 2020 CB	76		
- 125.9 VERYSHOW/ACPT SUPERBUS	11 078		
- 10.10 OC REPROGRAPHIE CHQ 1309	18		
- 32.10 RIONDET CHQ1070	5 162		
- 105.10 QUADIENT PRL 30/10	322		
- 56,11 LA NOCHE HOLIFRA CH1132	854		
- 63,11 GROUPAMA PR010120	3 241		
- 70.11 ATOUT FRANCE/STAND PL V	3 732		
- 80.11 GAN EK787VR CHQ1150	287		
- 82.11 KUDETA CONCEPTION V19/12	5 019		
- 82.11 KUDETA CONCEPTION V19/12	3 625		
- 82.11 KUDETA CONCEPTION V19/12	4 461		
- 92.11 EUROSUD/CLUB MONTAGNE	12 000		
- 101.11 CLUB DES ESCARTONS 5604	375		
- 101.11 SMADESEP/VOILE2020 VIR	3 000		
- 115.11 AAM/PROMOTION 2019 1252	4 500		
- 15.12 MGL/BANDEROLE V16/12	1 398		
- 15.12 MGL/BANDEROLE V16/12	1 450		
- 15.12 MGL/BANDEROLE V16/12	814		
- 15.12 MGL/BANDEROLE V16/12	1 848		
- 16.12 MGL/RUBALISE+FRAIS	2 868		
- 17.12 FESTIVALS DU SUD V16/12	750		
- 18.12 ASS EVEN FREERIDE 2019/2	4 067		
- 19.12 WADECK SPONSORING V16/12	8 000		
- 20.12 SPRE OT PL V11/12	263		
- 21.12 SACEM OT PL V11/12	282		
- 22.12 ORANGE OT BARCELO V11/12	130		
- 31.12 TOTAL OT BARCELO PRL25/1	14		
- 31.12 TOTAL OT BARCELO PRL25/1	75		
- 36.12 PRISMAFLEX/BANDEROLC1244	436		
- 42.12 EDF OT CHQ1149	22		
- 42.12 EDF OT CHQ1149	13		
- 46.12 TRULLI BROCHURES V26/12	2 832		
- 46.12 TRULLI BROCHURES V26/12	2 420		

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- 47.12 AXITER/ACPT CLASSEMENT V	3 600		
- 49.12 SUN VALLEE TS V26/12 GOO	18 013		
- 53.12 ORANGE OT MARTINET C1245	15		
- 54.12 ORANGE OT PL V27/12	22		
- 55.12 ESF/TORCHES CHQ1250	363		
- 57.12 ORANGE OT BARCELO C1251	42		
- 60.12 GROUPAMA PREST TOURIS	400		
- 63.12 ORANGE 0680239623 CB	50		
- 64.12 ORANGE OT BARCELO PRL	19		
- 65.12 ORANGE OT PL PRL 06/01	30		
- 66.12 EDIT YOURSELF V05/01	900		
- 68.12 XSALTO MUSEE VIR 06/01	768		
- 69.12 XSALTO MUSEE migration	3 330		
- 70.12 SFR 0782241676 PRL06/01	9		
- 71.12 SFR 0682221687 PRL 06/01	9		
- 72.12 SFR 0623562169 PRL 31/12	7		
- 78.12 CASINO COURSE NOEL VIR	90		
- 78.12 CASINO COURSE NOEL VIR	67		
- 78.12 CASINO COURSE NOEL VIR	13		
- 81.12 PRISMAFLEX SUPERBUS V	73		
- 81.12 PRISMAFLEX RALLY MC V	131		
- 87.12 EG ACTIVE ALPES1 VIR	3 797		
- 88.12 LUMIPLAN OT PL VIR	103		
- 92.12 PROXIMIT CPTEURS PASSAG	642		
- 93.12 PROXIMIT MAINTENANC 5612	214		
- 96.12 ALLIANCE RESEAUX/OPEN SY	5 385		
- 108.12 DU PRIEUR/RED BULL5621	6 300		
- 118.12 SFR 0646689657 PRL 03/0	9		
- 119.12 SFR 0646687568 PRL 03/0	9		
- 121.12 MGL DIFFUSION V11/02	1 848		
- 121.12 MGL DIFFUSION V11/02	1 848		
- 121.12 MGL DIFFUSION V11/02	1 848		
- 125.12 HAUTES ALPES TOURISME	1 476		
-40,10 BODIN 2019 à 2021 ch732	2 933		
<b>Total</b>	<b>141 183</b>		

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

### - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

#### Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

#### Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	25 066
45 à 54 ans	11 à 20 ans	44 303
35 à 44 ans	21 à 30 ans	
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
<b>Engagement total</b>		<b>69 369</b>

#### Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- - turn over faible

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité		69 369	



**Commissaires aux  
Comptes Associés**

SOCIÉTÉ INSCRITE SUR LA LISTE  
DES SOCIÉTÉS DE LA COMPAGNIE  
RÉGIONALE DES COMMISSAIRES  
AUX COMPTES PRÈS LA COUR  
D'APPEL D'AIX-EN-PROVENCE

Isabelle Candaele

Laurent Borg

*Commissaires aux comptes*

## **RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

### **UBAYE TOURISME**

**Chalet de la Montagne  
04400 ENCHASTRAYES**

\*\*\*\*\*

**EXERCICE 31 DECEMBRE 2019**

Aux membres de l'association,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre association, nous devons vous présenter notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

### **CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT**

En application de l'article R. 612.7 du code commerce, nous avons été avisés des conventions qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé :

#### Convention N° 1 :

Objet : Prestations d'animations

Montant : 2 712€

Personne intéressée : Mme BONAGLIA Chantal (RANDO PASSION)

#### Convention N° 2 :

Objet : Restauration

Montant : 1 670€

Personne intéressée : Monsieur CHAIX Frédérique (LE PEGIOU)

Fait à Manosque, le 20 avril 2020

**Isabelle CANDAELE**  
Commissaire aux comptes,  
Gérante, signataire désignée

**AJC AUDIT**  
Société Comptable aux Comptes  
L'Agora - Bât A8  
Chemin Champ de Prunier - 04100 MANOSQUE  
N° RCS Manosque 451 301 865